Trame de compte-rendu

Débats autoportés sur la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire

Informations générales

Nom de la structure partenaire qui porte le débat	Espace Citoyen - Conseil de développement du Grand Annecy
Nom, prénom de la personne qui remplit le présent compte rendu et lien avec la structure partenaire s'il en existe un	Florence Jaffrenou, chargée de mission Evelyne Marteau, vice-présidente Bernadette Brégeard, membre du groupe Alimentation de l'Espace Citoyen
Autres informations utiles	

SUR LE DÉBAT

Lieu	Les Petites Cantines - Cran-Gevrier
Date	jeudi 3 mars 2022
Nombre de personnes participantes	6
Par quel biais avez-vous mobilisé le public participant au débat ?	Réseau des membres de l'Espace Citoyen (150) Facebook des Petites cantines
Observations sur les participantes et participants (hétérogénéité ou homogénéité par rapport à des critères d'âge, de sexe par exemple)	6 femmes d'âge varié (30 à + de 60 ans) Concernées et engagées sur le terrain et dans les associations
Caractéristiques du débat : ouverte à toute personne ou réservée à des membres adhérents (précisez)	Ouvert

Contenu du débat

1. Quel était le thème du débat ?

Que faut-il faire pour que chaque personne ait un accès à une alimentation suffisante et de qualité ?

2. Pourquoi avez-vous choisi ce thème ?

Thème proposé par le CNA et ayant des résonances fortes sur notre territoire.

3. De quoi avez-vous principalement parlé durant le débat ?

1- Rareté du foncier pour l'autonomie alimentaire : on sait que sur notre territoire cette autonomie est inférieure à 1% : sur une surface agricole utilisable de 16.000 ha seuls 34 ha correspondent à du maraîchage.

2- Organiser une distribution directe et de qualité

3- Eduquer / Accompagner les publics précaires

4. Quels ont été les constats ou les diagnostics exprimés par le public par rapport au thème choisi ?

1- Les capacités d'adaptation de notre agriculture à la transition écologique et aux variations climatiques dans un contexte où le déficit du foncier agricole est criant. Nous faisons face à la rareté des terrains agricoles, la très grande insuffisance des productions locales, et au besoin réel de formation des producteurs pour la montée en capacité des circuits courts. L'offre doit se démultiplier pour proposer une diversité alimentaire multiculturelle, sociale et intergénérationnelle, des magasins bio et vrac, des épiceries solidaires, des offres caritatives…

2- La pertinence de l'aide alimentaire telle qu'elle est actuellement organisée. L'aide alimentaire a le mérite d'exister mais est plus que perfectible concernant la qualité des produits distribués.

Cela est empêché par le système d'enrichissement autour de l'aide alimentaire (dû au système de défiscalisation destiné aux supermarchés), le circuit d'intermédiaires, la méconnaissance des aides par les bénéficiaires, la solidarité horizontale met en avant les structures organisées ce qui ne génère pas d'entraide entre les publics concernés.

Aujourd'hui l'aide alimentaire est de plus en plus directe, basée sur la qualité pour réduire la quantité et les rencontres entre producteurs et consommateurs.

3- Importance de proposer un accompagnement pour bien manger, c'est à dire être en capacité de faire des choix raisonnés pour son alimentation.

Cela est empêché par la frénésie de la consommation, la publicité, les intérêts des entreprises, par le manque d'éducation alimentaire, par l'écart des milieux socio-culturels, par les lobbying alimentaires.

Cela est favorisé par un meilleur accès à la connaissance, les réseaux sociaux d'information, la culture du bien-être, l'importance de la santé.

5. Pendant le débat, des points de vue divers, voire opposés, se sont-ils exprimés ?

Non, toutes les participantes étaient d'accord, tant sur le constat que sur les pistes de solutions.

6. Si oui, sur quoi portaient-ils ?

//

7. Quelles étaient les principales raisons et les arguments avancés par le public ayant exprimé des points de vue différents ? (si des exemples précis ont été utilisés par les uns et par les autres pour justifier leur position, pensez à les citer)

//

8. Quelles idées ou propositions précises et concrètes ont été proposées pendant le débat (distinguez les propositions à court terme et à long terme si cela vous semble pertinent) ?

À COURT TERME

1- s'organiser contre la rareté du foncier agricole :

- Politiques publiques : préserver dès à présent le foncier agricole existant -> Appel aux élus pour la préservation des terres agricoles : inciter l'engagement des collectivités locales et pouvoirs politiques.
- Portage spécifique (EPF) pour des terrains dédiés aux jeunes agriculteurs et avec une juste rémunération
- Favoriser l'organisation en coopérative pour les jeunes
- Colocation de terrains agricoles
- Dynamiser l'agriculture urbaine en multipliant la surface dédiée aux jardins urbains et ouvriers.

2- organiser une distribution directe et de qualité

- La mise en place d'un numéro « j'ai faim », pour répondre à des situations d'urgence.
- Organiser la rencontre directe entre producteurs et consommateurs
- Mettre en place le système des « suspendus » chez les producteurs

3- éduquer / accompagner les publics précaires

- Dans le cadre de l'Education et de l'accompagnement, multiplier les actions dans les écoles, en s'appuyant sur des associations partenaires, telles « Terres d'Union » (atelier fabrication, lecture des étiquettes) et proposer la Fresque de l'alimentation au collège et au lycée.

- Sensibilisation des citoyens à l'idée d'une journée dédiée au sujet de la précarité sur notre territoire (ateliers, rencontres, visites, etc.).

À LONG TERME

1- s'organiser contre la rareté du foncier agricole :

- Tenir compte des nouveaux besoins des agriculteurs : horaires, modes de production et adaptations au changement climatique : favoriser la permaculture

2- organiser une distribution directe et de qualité

- Changer de regard sur l'aide alimentaire.
- Envisager l'aide alimentaire autrement (bons d'achat vers des commerces dédiés, éduquer à la gestion du budget par des CESF les familles au revenu modeste.

3- Eduquer / Accompagner les publics précaires

- Rendre acteur les publics précaires, bénéficiaires du système d'aides : en participant par exemple au supermarché coopératif
- Mettre en place des politiques éducatives de quartier en lien avec les écoles, les réseaux MJC, en partenariat avec des commerces pour des projets tels marché solidaire, panier solidaire, etc.

9. Ces propositions ont-elles été critiquées par certains participants ? Si oui, précisez les raisons associées.

//

10. Comment ces idées ou propositions ont-elles émergé ?

Partage de représentation et discussions-débats > convergence vers des propositions concrètes.

Motivées pour beaucoup par le défaut de courage politique sur cette question dû à la fragilité du monde politique face à ces enjeux et l'implication frileuse pour des changements culturels.

11. Autres éléments d'informations que vous souhaitez transmettre